

## PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 JANVIER 2019

Conseil Municipal du

**17 janvier 2019**

Convocation du

**11 janvier 2019**

Nombre de conseillers

**En exercice : 14**

**Présents : 10**

**Votants : 13**

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune de BEUSTE dûment convoqué le onze janvier deux mil dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VIGNAU Alain, Maire de BEUSTE.

**PRESENTS:** VIGNAU Alain, CAPDEVIELLE-HOUNIEU Patricia, MULÉ-BERTRANINE Jean-Claude, DOASSANS-CARRÈRE Philippe, ABADIE Jean-Pierre, BIRABEN-LOUSTAU Pierre, CELLE Sonia, CENDRÈS Monique, CHARBONNEL Patrice, HAILLOT Jean-Michel, LECLÈRE Valérie.

**ABSENTS-EXCUSÉS :** BERTHOUMIEU-LACAZE Valérie (arrivée à 19h30), LASSALLE Roger (arrivé à 19h30)

**PROCURATIONS :** BERTHOUMIEU-LACAZE Valérie donne procuration à CENDRÈS Monique, LASSALLE Roger donne procuration à ABADIE Jean-Pierre

**ABSENT :** POUHEY Sébastien

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** CELLE Sonia

Le quorum étant atteint pour permettre à l'Assemblée de délibérer valablement, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du 20 décembre 2018 et le soumet à l'approbation de l'assemblée.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Vote : Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

### ORDRE DU JOUR :

- **1- Ouverture de crédits pour investissements avant le vote du budget 2019**
- **2- Débat d'orientations budgétaires 2019**
- **3- Point sur les travaux d'assainissement collectif**
- **4- Point sur la révision du PLU**
- **5 Questions diverses**

### Préambule :

Monsieur le Maire profite, de cette première séance de Conseil Municipal de l'année, pour présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'ensemble des Conseillers municipaux ainsi qu'à leurs familles. De plus, il remercie l'ensemble des Conseillers pour leur investissement, leur implication et leur contribution efficace lors des Conseils Municipaux ainsi que lors des manifestations communales, montrant ainsi la solidarité qui les animent.

Tous les projets prévus en début de mandat ont été effectués et d'autres réalisations sont venues enrichir notre programme :

- Les travaux de voiries,
- L'enfouissement des réseaux rue des Cimes a été différé en 2019,
- L'assainissement collectif en cours,
- La fibre optique sera mise en place après les travaux d'assainissement collectif.

## 1) OUVERTURE DE CREDITS POUR INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée délibérante les dispositions de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal :

**AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019.

Il est précisé que les crédits votés seront repris au budget primitif 2019.

Vote : Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0

## 2) DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

### Débat d'orientations budgétaires

Afin de préparer le budget investissement de cette nouvelle année, Monsieur le Maire propose le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2019.

Après un débat objectif des prévisions de recettes 2019, le Conseil Municipal a fixé les priorités d'investissement suivantes :

- Réfection de la Salle Polyvalente (toiture, étanchéité, isolation phonique et thermique, chauffage, éclairage) 98 000€ TTC/ 78 800HT.

Une demande de subvention auprès de l'Etat (40%) et du Conseil départemental (25%) a été faite.

- Mise aux normes de l'allée centrale du cimetière pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.
- Enfouissement des réseaux rue des Cimes.
- Achèvement de l'aménagement du quartier Batbielle.
- Réfection du sol autour de l'autel de l'Eglise, peinture du porche et nettoyage de la façade.
- Installation de puisards lors des travaux d'assainissement collectif dans la rue des Cerisiers (croisement avec la rue de la Croix de Mirot) et dans la rue des Pêcheurs.

- Mise en place d'un Poteau d'incendie supplémentaire rue des Cerisiers et changement d'un poteau incendie à changer.

### 3) POINT SUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Un léger retard est à constater par rapport au calendrier annoncé. La Société SNATP a donc mis en place deux équipes qui travaillent en parallèle :

- une équipe qui finalise la rue de la Ribère,
- une équipe qui commence la rue de la Croix de Mirot et rue des Cerisiers.

A partir de la semaine 04, les deux équipes se replient sur la tranche Rue de la Croix de Mirot et rue des Cerisiers.

### 4) POINT SUR LA REVISION DU PLU

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que les rendez-vous avec les propriétaires de parcelles concernées par l'évolution du PLU vont être sollicités.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une commission de 3 personnes afin de rencontrer les propriétaires.

Les personnes membres de la commission sont :

- Monsieur Alain VIGNAU, Maire de BEUSTE
- Monsieur Jean-Claude MULÉ-BERTRANINE, Adjoint au Maire
- Monsieur Jean-Michel HAILLOT, Conseiller Municipal

### 5) QUESTIONS DIVERSES

Le site Internet de la Commune de Beuste est visité par près de 1 000 internautes chaque mois.

Il utilise un langage PHP pour gérer sa base de données. Cependant, la version PHP sera st obsolète à partir du mois de mars 2019.

La société 1and1-IONOS, hébergeur du site Internet nous propose deux solutions :

1. La première consiste à conserver la version PHP 5.6 : cependant cette solution a un coût d'hébergement supplémentaire, d'environ 10 euros TTC supplémentaires par mois, soit 120 TTC (Coût de la maintenance 1and1).
2. La seconde solution consiste à faire évoluer notre site vers une version plus récente qui fonctionnera avec PHP 7.2. Dans ce cas, une refonte est à envisager.

Il est donc proposé d'opter pour la première option.

La séance a été levée à 20 h 00

Le Maire,

Alain VIGNAU

VIGNAU Alain		BIRABEN-LOUSTAU Pierre	
CAPDEVIELLE-HOUNIEU Patricia		CELLE Sonia	
MULÉ-BERTRANINE Jean-Claude		CHARBONNEL Patrice	
LASSALLE Roger		CENDRES Monique	
DOASSANS-CARRÈRE Philippe		HAILLOT Jean-Michel	
ABADIE Jean-Pierre		LECLÈRE Valérie	
BERTHOUMIEU-LACAZE Valérie		POUEY Sébastien	Absent